



LE VIEUX

SAINT-OMER

Publication Périodique

Numéro 4
JANVIER 1934

Les ANCIENNES PORTES D'EAU

à Saint-Omer



Si, d'une façon générale, le réseau des rues de notre ville est demeuré ce qu'il était au moyen âge, et, même, depuis la formation de l'agglomération urbaine, cela tient évidemment à ce qu'il est commandé par la disposition des propriétés particulières qui bordent ces voies, et que, par suite, on ne pourrait modifier ce plan d'ensemble sans procéder à des expropriations tellement multiples et massives que l'on ne peut pratiquement les envisager que partielles, pour améliorer la voirie, mais sans en changer la disposition primitive.

Ce qui est dit de l'intérieur de la ville, et peut d'ailleurs se dire de toute autre ville, n'est plus aussi exact quand on parle de sa ceinture, c'est-à-dire des fortifications qui l'entouraient pour la défendre contre une surprise ou un assaut de l'ennemi.

Non que l'emplacement de cette ceinture ait été changé depuis l'extension de la ville au début du X^m siècle, mais c'est la distribution générale des ouvrages de défense et des issues qui a subi des profondes modifications. La principale de ces modifications fut l'œuvre de Vauban, datant de l'occupation française dans le dernier quart du dix-septième siècle. On sait combien ce grand ingénieur a bouleversé l'ancien système de défense des places, et il n'est d'ailleurs pas difficile pour nous, malgré le démantèlement des dernières années du dix-neuvième siècle, qui a tout réduit en un nivellement général, de nous rendre compte de ce qu'il était auparavant pour notre ville, grâce aux nombreux plans et reproductions qui nous en ont été laissés, grâce aussi aux

souvenirs qui en ont été recueillis *de visu* et nous ont été transmis par ceux, encore tout près de nous, qui ont pu en voir et même en étudier les détails.

Mais, pour la période qui a précédé le XVII^m siècle, nous n'avons conservé des fortifications que des plans sommaires, incomplets, et même d'une exactitude toute relative, ainsi que des bribes de textes, dans lesquels on peut puiser quelques descriptions, mais seulement partielles. Néanmoins, malgré des lacunes, cet ensemble nous donne des éléments suffisants pour nous faire une idée de ce qui avait existé, au moins du quatorzième au dix-septième siècle. Dès la première moitié du XVII^m, avant Vauban, on a construit des bastions et des forts avancés : un plan de 1560 nous montre un grand bastion et deux plus petits sur la face ouest de la ville. Mais, plus loin on remonte, plus le système de défense se simplifie. Aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, c'est-à-dire aussi anciennement que les textes peuvent nous guider, nous trouvons autour de la ville une simple muraille, soutenant un talus de terre flanqué de tours nombreuses et recouvert d'un chemin appelé *boulevard*, le long duquel on circulait à l'abri d'un parapet.

Ces tours, dont les ouvertures étaient pratiquées vers l'extérieur de la place, étaient aménagées pour recevoir le service du guet de jour et de nuit, et surtout de nuit, plus ou moins renforcé suivant l'imminence que l'on pouvait envisager de menaces ennemies. Chaque année, les comptes des travaux de la ville mentionnent des dépenses nombreuses attestant que l'Échevinage entretenait ces tours avec soin. Il fallait évidemment que les gens du guet puissent y passer confortablement la nuit : une provision de charbon de « faulde » ou charbon de bois en assurait le chauffage. On voit même que plusieurs tours étaient affectées au logement d'ouvriers de la ville, ou servaient éventuellement à usage de magasins. Telle d'entre elles reçut même une destination inattendue, qui sera mentionnée quand il sera parlé de la porte de Lyzel.

Au bas des murailles courait un large fossé qui entourait la ville et était facilement alimenté d'eau par la nature du terrain marécageux, riche en sources et traversé par de nombreux cours d'eau. Et, même, nous trouvons qu'en cer-

tains points particulièrement menacés, il y avait un double fossé et, entre les deux fossés, une tour en avant-garde.

Les issues étaient nombreuses : aux XV^m et XVI^m siècles on comptait six portes principales (1), gardées par des portiers et garnies d'un service de guet ainsi que d'une cloche pour donner l'alarme.

Mais les percées des fortifications servaient aussi à l'accès ou à l'issue des cours d'eau, cours principal ou cours dérivés de l'Aa, qui sillonnaient la ville, ainsi qu'on l'a vu dans l'article documenté « *Les Rivières et Canaux dans la Ville de Saint-Omer à travers les Ages* », publié par le regretté Docteur DERVAUX, dans le Bulletin du *Vieux Saint-Omer* de Janvier 1933. Ces percées furent les *portes d'eau* : trois des portes comprises dans l'énumération citée ci-dessus furent en même temps des portes d'eau, deux autres n'y furent pas comprises et complètent le chiffre de *cinq* de ces portes que je me propose de parcourir ici, en rappelant l'utilisation qui leur fut donnée dans l'évolution historique de notre Cité.

L'accès des eaux se faisait du côté sud de la ville par la porte d'eau dite de Sainte-Claire et la porte l'Abbé, tandis que les trois autres en facilitaient l'issue, celles de Lyzel et du Haut-Pont à l'est et nord-est, enfin celle de l'Erbostade au nord-ouest.



La porte d'eau de *Sainte-Claire*, voisine de la porte du Colhof ou du Brule, par où se faisait le trafic des piétons, véhicules et marchandises venant des directions d'Arques et de Blendecques, consistait en une simple voûte pratiquée à la hauteur du Couvent des Riches Claires ou Urbanistes, (actuellement maison du Bon Pasteur), d'où la rivière tirait ce nom, pour reprendre, plus bas, l'ancienne déno-

(1) a) la porte Boulisienne ; b) de Sainte-Croix ; c) du Colhof (ou porte du Brule) ; d) la porte de l'Abbé ou du pré l'Abbé ; e) celle de l'Isle ou Lyzel ; f) celle du Haut-Pont. Dans cette énumération tirée d'un document de 1464, ne figure pas, comme porte principale, celle de l'Erbostade qui, plus tard seulement, prit de l'importance.

mination flamande de *stat* (rivière de ville) traduite improprement en français par rivière de *l'Etat*. (1)

Par cette voûte, accédait le cours d'eau, formé tant d'une dérivation de l'Aa venant d'Arques, que des eaux dévalant de Longuenesse et de Wisques, enfin de sources, nombreuses dans ce sol marécageux. Non navigable avant la rue Thiers actuelle, qui le recouvre à présent, il coulait directement, comme coule encore ce qui en reste, vers la place de l'Etat, où elle tourne à angle droit. Mais alors, c'est-à-dire avant le seizième siècle, le cours, stagnant aujourd'hui, en était plus rapide, en tout cas il put fournir assez d'eau pour faire tourner un moulin qui se trouvait au bas de la place de l'Etat.

Le souvenir de ce vieux moulin, qui portait le nom pittoresque de *Cost vrelore* ou *Cost verloren* (en français : perd sa peine) ne méritait-il pas d'être rappelé ici ?

N'ayant laissé aucune trace de son existence, il ne faut rien moins que remuer de vieux textes antérieurs à 1550 pour le retrouver, ce qui explique que les générations de près de quatre siècles qui nous séparent de lui aient eu le temps de l'oublier.

De l'autre côté du mur des fortifications, avant de pénétrer dans la voûte, les eaux traversaient une sorte d'oasis formé par une fontaine, dite de *Bomintour*, au pied d'une tour de ce nom, et autour de laquelle s'était formé au quinzième siècle un lavoir public. Le nom de « plache des *blanquisseresses* emprès le Bomintour » ne nous révèle-t-il pas que c'était là le rendez-vous des blanchisseuses ? Cette place, dont l'existence n'était même pas soupçonnée, se trouvait donc bordant de deux côtés le fossé des fortifications, puisque, à l'ouest, elle rencontrait la masse du Colhof. Il est, je pense, superflu de rappeler ici que le Colhof, démoli en 1566, constituait un quartier à part, sorte de citadelle fortifiée et entourée de fossés, élevée en dehors de la fortification de la ville, en prolongation de la rue du Brule (rue d'Arras). Et puisqu'il est parlé ici de portes d'eau, il n'est peut-être pas hors de propos de signa-

(1) En effet, cette traduction, basée sur la seule consonnance des syllabes, n'a aucun sens.

ler que la répétition fréquente, dans les anciens comptes de la ville, de la mention de portes d'eau du Colhof, nous permet de conclure qu'un bras de rivière, peut-être celui venant de la direction de Longuenesse, traversait ce quartier. Nous savons même que par la porte d'eau qui était la seule à l'est du Colhof, une simple planche constituait le passage des piétons pour aller vers la Madeleine. Une autre porte, de terre celle-là, s'ouvrait sur la route se dirigeant vers Blendecques : elle était dénommée *porte Colpier*.

N'est-il pas également superflu enfin de constater que, de tous les coins des fortifications, celui qui vient d'être rappelé ici est celui qui a subi la métamorphose la plus complète et la plus ancienne, et qu'aucune parcelle du sol actuel ne peut témoigner de cet état de choses oublié, où le cours des eaux lui-même a été détourné ?

C'est en quelque sorte par extension et sur la foi de la dénomination donnée par des plans du XVII^m siècle, que l'on a qualifié ici de porte d'eau cette entrée de rivière sous une simple voûte et qui n'a jamais servi à la navigation urbaine. Il semble, en effet, d'une façon générale, que ce nom ait été plutôt réservé aux ouvertures donnant accès à des voies navigables et, par suite, à une circulation par bateaux.

Quoi qu'il en soit, je m'en tiens à cette simple observation, et en profite pour signaler que de l'autre côté de la porte du Colhof (du Brule), après le tournant des fortifications, et de derrière les maisons du haut de la rue d'Arras actuelle, coulait sous l'hôpital de l'Ecoterie (N^o 17 à 21 de cette rue), un ruisseau venant du fossé des fortifications et passant sous le mur du rempart par un « esseau, » c'est-à-dire par un conduit étroit, gros tuyau ou petit couloir voûté, faisant pénétrer en ville cette eau qui se dirigeait directement vers le moulin de *Costverloren* et grossissait la rivière qui le faisait tourner. Ce courant ne devait tout de même pas être négligeable pour l'alimentation du moulin en question, puisque nous voyons vers la même époque (milieu du XV^m siècle), dans les comptes de la ville, que son passage sous le mur d'enceinte nuisait, paraît-il, à la fortification de la ville, et que l'échevinage le fit obstruer en partie. Il arriva que cette obstruction mit obstacle à l'exploitation du moulin, et que cet empêchement devint défi-

nitif. En effet, ainsi qu'il a été dit précédemment, dès la dernière partie du quinzième siècle, on ne parle plus du moulin de *Costverloren*, que comme d'un moulin abandonné, et même démoli (1). Le courant continua à couler, mais réduit et retenu à l'endroit de son entrée en ville, par des pieux formant barrage.

En raison de ses fonctions, cet *esseau* était à signaler : je n'ai pas la prétention de le qualifier de porte d'eau, bien qu'en réalité il en ait été un diminutif.

De même, de l'autre côté de la porte d'eau de *Sainte-Claire*, à la hauteur de l'extrémité du *Marché-aux-Bestiaux*, coulait jusqu'à l'extrémité de la rue *Thiers* actuelle, un cours d'eau venant des marais de la *Madeleine* et entrant en ville encore par un « *esseau* ».

*
**

La seconde porte d'eau, la porte *l'Abbé* ou *du Pré l'Abbé*, donnait accès au cours principal de l'Aa, qui ne différait pas sensiblement, d'Arques à Saint-Omer, du cours actuel, rendu seulement plus rectiligne.

Cette entrée de la rivière existe encore, ainsi que la chute d'eau actionnant un moulin qui a succédé, à cette même place, au moulin exploité jadis par les moines de Saint-Bertin. C'est donc de ce voisinage de l'abbaye que la porte

(1) Voici, extraits des registres des anciens comptes de la ville, quelques mentions relatives à ce cours d'eau :

1463 (f° 114). — *Travaux de machonnerie « ... avoir recauchiet le vaulsich (petite voûte) de l'esseau courant des fossez de le ville par desoubz l'ospital de l'Escoterie jusques au moulin que on dist Coestverlore.... »*

1434. — Dépense commune (p. 20) « ... A Jacquemart Mahieu, qui tient de la ville à rente hiretable le molin de Coustverlore pour VI l. par an, dont il n'a peut faire son prouffit en l'an passé par l'empeschement que, pour certaines causes à ce mouvans nossgrs y mirent, déduit luy a esté de sadicte rente... VI l... »

1435. — Dépense commune (p. 17) « ... A Jacquemart Mahieu VI l. parisis qui pour cest an lui ont esté remis de le rente que il devoit à le ville pour son molin que en dist de Coustverlore, qui, pour ce que le courant de l'yaue estoit préudiciable à le forteresse de led. ville a esté aboly, et est la maison ordonnée à autre usage, par traictié fait avec led. Jacquemart l'an mil IIIc et trente-chinq. »

tirait son nom. En effet, si la porte l'Abbé était une porte de ville confiée à la garde du guet échevinal, c'était à l'Abbé qu'elle servait presque exclusivement. En effet, elle conduisait immédiatement *extra muros* à un pré important de l'abbaye appelé *pré l'Abbé* ; mais, avant tout, elle assurait les relations directes des religieux avec leur seigneurie d'Arques, dont le château servait de résidence à leur Prévôt, et où ils avaient une grande exploitation agricole, avec des moulins sur la rivière.

En raison de cette utilisation, la rivière descendant d'Arques et entrant par cette porte d'eau, était bordée d'une chaussée assez large pour faciliter le passage ainsi que le trafic des transports par terre. Quant au trafic par la rivière, il n'a pu se faire, bien entendu, que d'Arques à la porte, et dans une mesure très restreinte.

Un jour, la disposition de la porte, si voisine du mécanisme du moulin, se révéla funeste à la ville. Ce fut le 27 Mai 1487, jour où, après de multiples tentatives de Louis XI pour s'emparer de Saint-Omer, ses troupes, commandées par un de ses principaux lieutenants-généraux, Philippe de Crévecœur, maréchal d'Esquerdes, y pénétrèrent la nuit par surprise. Ne jugeant pas prudent de forcer la porte elle-même, les assaillants, qui s'étaient d'ailleurs ménagé des intelligences dans la place, trouvèrent moyen, sans alerter le guet, qui, franchement put être taxé de négligence, de démaçonner un pan de muraille contre la porte, et de se pratiquer ainsi un passage, qui leur permit d'escalader le rempart peu élevé à cet endroit. Mais, encore, malgré la négligence du guet, malgré toutes les précautions prises, cette opération ne fut possible que grâce à la disposition des engins du moulin. A cet endroit, nous est-il dit dans une chronique, la rivière, à son entrée, actionne une grande et puissante roue en produisant, dans sa chute, un bruit assourdissant ; et c'est ce qui contribua le plus à étouffer le bruit que firent les opérateurs en démolissant la muraille.

Quoi qu'il en soit, on sait que c'est ainsi que les Français pénétrèrent dans la ville qu'ils conservèrent jusqu'au 11 Février 1489. Et on sait aussi que c'est d'une façon non moins pittoresque qu'ils la quittèrent par le côté opposé

à celui par lequel ils y entrèrent, et, cela, sous la pression de conjurés audomarois qui avaient opéré leur jonction avec des Bourguignons du dehors, et grâce à la complicité d'un chat que ceux-ci avaient fait « braire » (sic) pour alerter, par ce signal convenu, les gens de garde de la porte Boulisienne, (à l'emplacement de la grille actuelle du Jardin Public).

Lors d'importants travaux apportés aux fortifications au début du XVII^m siècle, la porte l'Abbé fut supprimée ; et une simple voûte, sous le mur, donna, désormais, passage à la rivière.

Enfin, on ne peut négliger de rappeler que quand, en Avril 1677, les Français assiégeant la ville parvinrent à pratiquer dans les fortifications une large brèche créant une menace qui détermina la capitulation de la place, ce fut encore à cet endroit que cette brèche fut effectuée. C'était donc encore là le point faible de la défense.



En suivant les remparts, on arrivait à la porte de Lyzel, que les Audomarois du siècle dernier n'ont connue qu'à l'état de porte à usage de trafic terrestre ; et telle elle était, en effet, depuis 1783, à 80 mètres environ au nord du pont actuel de la Gare ; (1) mais la vraie, l'ancienne porte de Lyzel (ou de l'Isle) se trouvait à une cinquantaine de mètres au sud de ce même pont ; et c'était avant tout une porte d'eau donnant issue à la rivière de l'*Yzelwaert* (appelée aussi de la *Machue* dans son parcours *intra muros*) qui coulait depuis le coude de la rivière des Salines, le long de la rue François Ringot qui la recouvre actuellement, se continuant directement jusqu'aux murs de la ville (mur extérieur de l'ancien Arsenal le long du canal), et se prolongeant ensuite, à travers un marécage appelé *la Flotte*, dans le faubourg de Lyzel, pour rejoindre le réseau des rivières des marais.

De même que pour la porte l'Abbé, nous n'avons conservé aucune figuration exacte de ce qu'était l'ancienne porte de Lyzel ; les derniers témoins du démantèlement se rappel-

(1) Au coin de la rue François Ringot et du Quai du Commerce.

lent seulement qu'il y avait à cette place une grande voûte, clôturée par une grille, et par laquelle passait la rivière avant de se jeter dans le canal. Mais ce n'était que l'état des lieux depuis 1783. Antérieurement, la porte devait donner un passage praticable, qui constituait, d'ailleurs, le seul moyen de communication direct de la ville avec le faubourg de Lyzel ; le passage de la rivière était donc, comme à la porte l'Abbé, aménagé de manière à permettre le trafic terrestre par une chaussée qui la bordait.

Ce trafic n'était d'ailleurs, et ne pouvait être que d'une importance minime : le quartier habité à cet endroit, quartier du « Bout du Monde, » était un des plus pauvres de la ville (1) ; et, d'autre part, le faubourg de Lyzel n'était qu'à l'état naissant, à peine cultivé et nullement exportateur de produits agricoles. Bien entendu, les bateaux empruntant cette rivière ne pouvaient être que de petites dimensions. Depuis le démantèlement, cette issue est bouchée, d'où il résulte que la rivière a eu son cours inversé, et qu'elle se jette à présent dans la rivière des Salines à la hauteur du début de la rue François Ringot.

Il me semble intéressant, avant de quitter la porte de Lyzel, de rappeler un souvenir bien peu connu, et même inédit, qui s'y rattache, et remonte d'ailleurs assez loin, puisque les textes qui le font connaître sont des XV^m et XVI^m siècles.

Or, à ce moment, une des tours voisines de la porte était réservée à l'internement de fous « démoniaques et insensés » nous dit-on. On sait que le traitement de ces malheureux n'était pas exempt, au moyen âge, d'une certaine dureté qui consistait, tout au moins, en un isolement qui les assimilait aux criminels. Or, il est vraisemblable que c'était aux aliénés dont le contact avec d'autres pensionnaires des hôpitaux n'était pas possible, qu'était réservé cet isolement, en raison de la violence de leurs manifestations malades. L'on n'avait pas trouvé mieux que leur réserver une tour

(1) Ce quartier s'était formé dans l'île de l'Aa formée par les divers bras de cette rivière, qui étaient tous découverts quand l'Abbaye de Saint-Bertin fut érigée dans l'île de l'Aa, où étaient venus échouer ses saints fondateurs Bertin, Ebertram et Momelin. *Lyzel* est une déformation de la dénomination *l'Isle, l'Île*.

des fortifications ! « Tour où l'on met les démoniaques joignant la porte de l'Isle » (1474). Nous savons, de plus, que ceux dont on était obligé d'entraver les mouvements y étaient enchaînés comme de vulgaires criminels.



Seule des portes d'eau, la *porte du Haut-Pont* a conservé en partie son aspect et ses ornements anciens, du moins ceux qu'elle reçut à la fin du seizième siècle ; car, pour la période antérieure, nous ne sommes documentées que sur son existence et sur l'importance du trafic auquel elle a donné passage durant tout le moyen âge. Laines, draps, vins, peaux, marchandises diverses, matériaux, alimentation, vins, bières anglaises, poissons de mer, étaient introduits en ville et en sortaient par les soins des corporations de bateliers et poissonniers ayant leurs sièges dans le faubourg du Haut-Pont, et qui s'étaient fait concéder le monopole des transports par eau dans la juridiction de l'échevinage.

Ici encore, bien que la rivière des XIII^{es}, XIV^{es} et XV^{es} siècles ait eu le même cours que l'Aa actuelle, il était loin d'en approcher comme importance, largeur et profondeur. M. le Docteur DERVAUX nous a dit, ici même, l'an dernier, qu'avant d'être canalisée, elle était tellement peu navigable qu'un peu en amont de Watten, le trafic se détournait par la Morlaque et Nieurlet. Ce n'est qu'après la canalisation du cours d'eau de Saint-Omer à Watten, au XVI^{es} siècle et commencement du XVII^{es}, que les bateaux d'un tonnage supérieur à quatre tonneaux purent y naviguer jusqu'à Saint-Omer. Bien entendu ce tonnage ne fit qu'augmenter, grâce à des travaux d'approfondissement de la rivière, et on n'ignore pas que, jusqu'au milieu du XIX^{es} siècle, les coches d'eau passaient par la porte d'eau et avaient, un peu en deçà, leur port d'attache, arrivée et départ des services pour Dunkerque, Calais et Bergues.

Pour revenir à la porte d'eau elle-même, ce n'est que dès la fin du XVI^{es} siècle qu'elle commença à prendre l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui, et qui doit sa popularité à l'horloge qui domine le bâtiment au dessous duquel court la rivière.

On sait, car le récit en a déjà été donné maintes fois dans les publications de vieux souvenirs audomarois, que c'est à la suite du transfert dans l'intérieur de la ville de l'ancien hôpital du Soleil, qui s'élevait à l'entrée du faubourg du Haut-Pont, et dut être démoli en 1580 pour les nécessités de la défense, que le faubourg se vit privé de l'heure qui lui était donnée par une horloge surmontant cet établissement religieux. Cette privation de l'heure suscita tant de réclamations que le Magistrat dut se préoccuper d'y parer et fit exécuter, en 1589, une nouvelle horloge à deux cadrans où un « homme de bois » sonnait l'heure. Le marché pour ce travail fut passé avec un Antoine ENGUERRAND, horloger, parent et peut-être le fils de Pierre ENGUERRAND à qui fut commandée en 1555 la fameuse horloge astronomique de notre Cathédrale. Mais, ici, ce n'est plus l'œuvre d'Enguerrand que nous avons sous les yeux. Réparée en 1688, puis en 1720, elle fut péniblement entretenue et défendue contre les intempéries, enfin définitivement remplacée en 1896, lors des derniers travaux de restauration, par un nouveau mouvement fourni par la maison COLLIN, de Paris.

Mais le jacquemart automate qui frappe l'heure de son marteau, n'a pas changé, et les Audomarois n'eussent pas souffert, d'ailleurs, qu'on le leur enlevât !

C'est bien le même qui a été fourni à la ville en 1589 par un tailleur d'images nommé Gilles HANON, qui, d'ailleurs, n'a pas eu la prétention de faire œuvre artistique. Si l'on s'en rapporte, en effet, à l'article de la dépense qui relate ce travail, on trouve qu'il lui a été payé « la somme de onze florins pour par luy avoir *taillé et escarry* l'effigie d'un homme de bois *surnommé vulgairement Mathurin*, servant à frapper l'heure du cadran posé à l'orloge sur la porte du Haut-Pont. » Donc le bonhomme n'est pas de sculpture fine ; il a été simplement taillé et équarri : une application de peinture ornementée et plusieurs fois renouvelée le recouvre et l'a préservé de l'injure des intempéries. Peu artistique aussi, cette peinture achève de lui donner une allure grotesque. D'ailleurs, ce nom de Mathurin qui lui fut décerné dès le début ne désigne-t-il pas, dans la vieille acception du mot (qui n'a rien de commun avec l'acception moderne), un fou ou un personnage grotesque ?

Et, pour achever de le tourner en dérision, n'a-t-on pas prétendu que c'est intentionnellement qu'on lui a fait tourner le dos aux Hautponnais pour se venger de ce que ceux-ci n'ont pas ouvert leurs bourses à l'appel fait par l'Echevinage aux habitants voisins de la porte pour l'aider à couvrir les frais de la dépense ?

Par ailleurs, il n'y a rien à dire de spécial du bâtiment qui surplombe la rivière. Malgré de nombreuses restaurations, il n'a guère changé de forme depuis sa construction à la fin du seizième siècle ; mais son aspect a beaucoup perdu depuis la disparition de la porte contiguë dont la façade ornementée complétait un ensemble élégant.

Nous avons donc ici, seule subsistante, la véritable porte d'eau donnant passage aux bateaux avec sa herse que l'on baissait chaque nuit avec la fermeture des portes.



La dernière porte d'eau donnait issue au bras de la rivière qui, sous le nom de rivière d'Erbostade, s'embranchait à la place du Haut-Pont (extrémité de la rue de Dunkerque) sur la rivière des Salines, courait le long de l'ancien quai des Tanneurs (rue Edouard Devaux actuelle), bordé de tanneries et brasseries. Elle débouchait au bas de l'ancienne rue des Bouchers (rue de Calais actuelle) à l'endroit où, en 1665 (peu avant l'annexion à la France), fut achevée et livrée à la circulation une porte monumentale, dite Porte Neuve, appelée, au XIX^m siècle, porte de Calais. La sortie de l'eau a été aménagée, à côté, sous une voûte toute simple ; mais, auparavant, elle était vraisemblablement, comme on l'a vu pour les autres portes, bordée d'une chaussée étroite, et, sans avoir l'importance de la porte du Haut-Pont, elle devait tout de même servir à un trafic assez important. Provenant du dense réseau de rivières qui parcourait toute la campagne au nord-ouest de la ville, campagne de culture prospère et de produits agricoles, le transit pouvait se diriger vers la ville par ces voies commodes au milieu desquelles coule la rivière du « Grand large » favorable à la navigation jusqu'à sa jonction à l'Aa au lieu dit l'Ovestel.

Quant à la Porte Neuve, elle prit de l'importance en ce qu'elle remplaça l'ancienne porte Boulisienne (de Boulogne),

condamnée dès 1631 à la suppression pour cause de vétusté, et servit d'accès aux routes de Calais et de Boulogne. C'est par là aussi que, le 3 Avril 1677, Louis XIV fit son entrée triomphale dans sa bonne ville, désormais reconquise à la France : la devise royale *Soli Deo Gloria* fut sculptée sur l'entrée intérieure de la porte en commémoration de cet événement.



Au delà de la porte d'Erbostade et jusqu'à la porte du Brule (d'Arras), c'est-à-dire à l'extrémité opposée de la ville, il y eut encore les deux anciennes portes Boulisienne ou Boulenisienne et Sainte-Croix, qui furent bouchées toutes deux au cours du dix-septième siècle : mais c'étaient uniquement des voies terrestres qui y passaient. Peut-on toutefois faire remarquer que c'est par la porte Sainte-Croix que passait, déjà au quatorzième siècle, la canalisation sous tuyaux de plomb qui amenait en ville les eaux de Longuenesse et y alimentait les fontaines ou « pippes » qui fournissaient aux habitants de l'eau potable. Les principales et plus anciennes de ces fontaines étaient, d'abord, celle de *Saint-Christophe*, c'est-à-dire situé devant la maison à l'enseigne de Saint-Christophe sur la place Sithieu ; celle de la *Belle Croix* de la rue Saint-Bertin, qui existe encore ; celle du *Vieux Marché* (Place Victor Hugo) ; celle du *Grand Marché* (Place du Maréchal Foch), aujourd'hui disparue ; enfin, celle de la *Grosse Rue* (rue Carnot), non loin de l'endroit où, au dix-huitième siècle, on installa six fontaines qui donnèrent leur nom à la rue à l'entrée de laquelle elles se trouvaient (rue des Six Fontaines, aujourd'hui rue de Valbelle).

Il est superflu de faire remarquer que cette ancienne canalisation, et la disposition des fontaines indiquée ici, ont été modifiées dès le dix-septième siècle.

Enfin, pour terminer la revue des issues de la ville fortifiée, on peut rappeler qu'il y avait encore quelques petites portes ou *poternes* réservées au service et aux travaux des fortifications, parmi lesquelles une porte de *Royaumont*, derrière la maison de ce nom et l'église de Sainte-Aldegonde, fut l'objet de travaux fréquents relevés dans les comptes de la ville des XV^m et XVI^m siècles : mais on ne peut compter

ces portelettes au nombre des portes de la ville. Il en est de même des issues extérieures du Château (place de l'Esplanade), établissement exclusivement militaire et ne dépendant pas de l'Echevinage.

A l'ouest de la ligne imaginaire que l'on pourrait tirer de l'ancienne porte d'Erbostade à celle du Brule cesse le réseau des rivières de ville qui, ainsi qu'on l'a vu et que l'a montré M. le Docteur DERVAUX, ont tenu une grande place dans les voies de communication urbaine au moyen âge. Il est hors de doute qu'elles devaient donner à certains quartiers un cachet pittoresque que nos contemporains ne peuvent soupçonner, mais qu'il est permis au moins de regretter, d'autant plus que les aménagements actuels ont tendu et tendent de plus en plus à n'en laisser que le souvenir.

Souhaitons, avec la Société du *Vieux Saint-Omer*, que l'on nous en conserve les quelques témoins qui nous restent encore, et puisque ce vœu est déjà en partie réalisé par le classement des parties les plus intéressantes, classement dû à la Commission des Sites, félicitons les amateurs du passé qui s'y sont intéressés de l'avoir fait aboutir.

J. DE PAS.

Mathurin

Bibliographie

« Procès-verbaux des séances d'octobre à décembre 1928 » (Notes sur Mathurin), *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1922-1929, t. XIV, p.682

« Procès-verbaux des séances d'octobre à novembre 1933 » (Origines du Mathurin audomarois), *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1930-1937, t. XV, p.412-413

« Procès-verbaux des séances des 28 octobre et 16 décembre 1940 » (Mathurin), *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1938-1946, t. XVI, p.174

P. CARON, B. PONSEEL, *Saint-Omer, regards croisés*, Saint-Cyr-sur-Loire : 2011, p.78 (46885 84-4)

L. DE LAUWEREYNS, *Petites histoires audomaroises*, p.7-23 (7355 BRO)

J. DE PAS, *A travers le vieux Saint-Omer*, Saint-Omer : 1914, p.216-219 (10446 84-3)

J. DE PAS, « Les anciennes portes d'eau à Saint-Omer », *Le Vieux Saint-Omer*, janvier 1934, n°4, p.18-20 (28847 82-2)

J. DE PAS, « Saint-Omer. Vieilles rues, vieilles enseignes », *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1910-1911, t. XXX, p.286, pl. 25-26

A. DUSAUTOIR, *Histoire des faubourgs de la ville de Saint-Omer, le Haut-Pont & Lyzel depuis leurs origines jusqu'au XX^{ème} siècle*, Saint-Omer : s. d., p.62-64 + cliché du Jacquemart par Boitel (p.32) (17542 84-4)

A. DUSAUTOIR, *Le guide des touristes dans la ville de Saint-Omer, ses environs et son arrondissement*, Paris : 2009, p.80-81 (46482-2 83A3)

D. LEGER, S. PRUVOST, *Saint-Omer, mémoire en images*, Saint-Cyr-sur-Loire : 2007, p.48 et p.60 (45785-1 84-4)

J. NAVROT, *Du Jacquemart de Moulins au Jacquemart de Lambesc. A la recherche des jaquemarts français*, conférence présentée devant la Société d'Emulation du Bourbonnais, 03/12/1991, p.45-46 (43818 86-6)

H. PIERS, *Histoire des Flamands du Haut-Pont et de Lyzel*, Saint-Omer : 1836, p.87-92 (5259 84-2)